

5.7 Protection et aide sociale

En 2008, les prestations de protection sociale progressent de 3,7 % par rapport à 2007 et s'établissent à 570,4 milliards d'euros. Cette croissance marque un nouveau ralentissement par rapport aux rythmes observés au début de la décennie, encore plus marqué si l'on tient compte de l'inflation. Les **prestations sociales** connaissent leur plus faible croissance depuis 2000.

En ce qui concerne le risque maladie, le ralentissement s'explique en grande partie par l'effet des politiques de réduction des dépenses (franchise médicale et sur les médicaments) : les prestations versées par le régime assurantiel progressent de 3,2 % en valeur en 2008, soit une des plus faibles croissances observées au cours de la dernière décennie.

La poursuite de la montée en charge de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la hausse des prestations versées par les départements impliquent une forte hausse des dépenses pour le risque vieillesse (+ 5,7 %). Le montant des prestations vieillesse-survie versées par le régime assurantiel progresse de 5,1 % après 5,8 % en 2007. Certes le nombre de départs en retraite lié à l'arrivée des générations du baby-boom à l'âge de la retraite continue de tirer à la hausse les prestations vieillesse. Mais compte tenu des effets de taille des générations, la progression est moins forte qu'en 2007. Le ralentissement s'explique également par la moindre revalorisation des pensions de retraite : + 1,4 % en moyenne annuelle en 2008 après + 1,8 % les

deux années précédentes, soit la plus faible progression depuis 2000.

En 2008, la hausse du nombre de naissances accroît le montant des prestations maternité. Pour autant, le montant des allocations familiales et celui des autres prestations versées par les caisses ralentissent fortement en raison de la baisse du nombre d'enfants par famille.

La hausse des frais d'accueil des personnes handicapées en établissement et, dans une moindre mesure, la croissance de l'Allocation adulte handicapé qui, malgré la relative stabilité du nombre de bénéficiaires, a connu deux révisions à la hausse des barèmes, tirent à la hausse les prestations du risque invalidité.

Fin 2008, environ 1,8 millions de personnes bénéficient de l'**aide sociale départementale** aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à l'enfance, soit une hausse de 4 % par rapport à 2007. Les bénéficiaires de prestations d'**aide sociale** aux personnes âgées sont toujours les plus nombreux, atteignant près de 1,3 millions. Plus de 281 000 personnes handicapées reçoivent l'aide sociale, soit une progression de 10 % sur un an. Cette hausse s'explique largement par l'évolution des aides versées aux personnes handicapées vivant à leur domicile. Enfin plus de 284 000 jeunes de moins de 21 ans sont concernés par l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Fin 2008, 3,3 millions de personnes sont allocataires de l'un des onze **minima sociaux**, soit une baisse de 1,1 % par rapport à 2007. ■

Définitions

Aide sociale : destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins liés au handicap, à la maladie, à la vieillesse et à des difficultés sociales ou économiques, elle dispense des prestations et des services répartis en trois secteurs principaux : l'aide aux personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées et l'aide sociale à l'enfance. Depuis le 1^{er} janvier 1984, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements.

Aide sociale départementale, aides personnelles au logement, minima sociaux, prestations sociales, revenu minimum d'insertion (RMI) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2008 », *Études et Résultats* n° 700, Drees, août 2009.
- « L'allocation personnalisée d'autonomie et la prestation de compensation du handicap au 31 décembre 2008 », *Études et Résultats* n° 690, Drees, mai 2009.
- « Les comptes des administrations publiques en 2008 », *Insee Première* n° 1237, mai 2009.
- « Le nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2008 », *Études et Résultats* n° 683, Drees, mars 2009.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Familles bénéficiaires de prestations familiales

en milliers au 31 décembre

	2007	2008	08/07 en %
Allocations familiales (AF)	4 858	4 870	0,3
Complément familial (CF)	859	865	0,7
Allocation de rentrée scolaire (ARS)	2 973	3 075	3,4
Allocation de parent isolé (API)	205	200	- 2,4
Allocation de soutien familial (ASF)	725	717	- 1,0
Prime à la naissance ou à l'adoption ¹	55	55	- 0,8
Allocation de base (AB)	1 898	1 937	2,1
Complément de libre choix d'activité ² (CLCA)	604	591	- 2,2
CMG assistante maternelle ³	587	663	12,8
CMG garde d'enfants à domicile ³	46	58	24,4
Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)	2 202	2 289	4,0
Allocation de garde d'enfant à domicile ⁴ (AGED)	15	8	- 48,4
AFEAMA ⁴	109	48	- 56,1

1. Effectifs en décembre. 2. Y compris COLCA.

3. CMG : complément de libre choix du mode de garde.

4. Effectif au 3^{ème} trimestre. AFEAMA : aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

Sources : Drees ; CNAF.

Bénéficiaires de l'aide sociale départementale

effectifs au 31 décembre

	2007	2008 (p)	08/07 en %
Aide aux personnes âgées	1 226 301	1 270 996	4
Aide à domicile	691 515	721 105	4
Aide en établissement	534 785	549 891	3
Aide aux personnes handicapées	255 868	281 250	10
Aide à domicile	126 203	147 071	17
Aide en établissement	129 665	134 179	3
Aide sociale à l'enfance	282 116	284 154	1
Enfants accueillis à l'ASE	141 407	141 599	0
Actions éducatives	140 709	142 555	1
Aide sociale au titre de l'insertion	1 080 020	1 051 705	- 3

Champ : France métropolitaine.

Sources : Drees, enquêtes Aide sociale ; CNAF ; CCMSA.

Ratios macro-économiques de la protection sociale

en %

	1990	2000	2008
Prestations de protection sociale / PIB	25,8	27,7	29,3
Prestations de protection sociale / RDBa ¹	32,8	34,7	35,5
Ressources de la protection sociale / PIB	27,6	29,6	30,8
Part sociale des prélèvements obligatoires ²	63,0	63,7	67,2

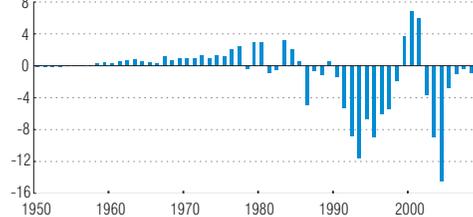
1. Revenu disponible brut ajusté des ménages.

2. Cotisations sociales, taxes affectées et contributions publiques à la protection sociale rapportées à l'ensemble des prélèvements obligatoires.

Sources : Drees ; Insee.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations de sécurité sociale

en milliards d'euros



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Barèmes des minima sociaux en 2009

valeurs mensuelles en euros courants

	Montants maximaux	Plafonds de ressources
Revenu minimum d'insertion (RMI)	454,63	454,63
Allocation parent isolé (API)	583,80	583,80
Allocation de solidarité spécifique (ASS)	455,03	1 047,20
Allocation équivalent retraite (AER)	982,46	1 550,40
Allocation temporaire d'attente (ATA)	320,59	Rmi ¹
Allocation aux adultes handicapés	652,60	652,60
Allocation de solidarité aux personnes âgées	633,13	648,44
Allocation supplémentaire d'invalidité	633,13	648,44
Allocation veuvage (AV)	559,54	699,42

1. Le plafond de l'ATA correspond au montant du RMI selon la composition familiale.

Note : barèmes pour une personne seule (personne isolée sans enfant pour le RMI, femme enceinte pour l'API) ; montant maximal pour un taux normal pour l'ASS, pour les deux premières années pour l'AV.

Source : Drees.

Allocataires de minima sociaux

en milliers

	2007	2008 (p)	08/07 en %
Revenu minimum d'insertion (RMI)	1 172,1	1 141,9	- 2,6
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	813,2	848,8	4,4
Allocation suppl. vieillesse (ASV) et allocation de solidarité aux pers. âgées (ASP) ¹	585,6	575,2	- 1,8
Allocation de solidarité spécifique (ASS)	348,9	322,3	- 7,6
Allocation de parent isolé (API)	205,4	200,4	- 2,4
Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) ²	101,0	97,0	- 4,0
Allocation équivalent retraite de remplacement (AER-R)	68,4	69,9	2,3
Allocation temporaire d'attente (ATA)	22,7	24,8	9,5
Allocation veuvage (AV) ²	5,3	5,1	- 4,2
Revenu de solidarité (RSO)	12,0	12,7	5,6
Ensemble des minima sociaux	3 334,5	3 298,2	- 1,1

1. L'ASP est entrée en vigueur le 13 janvier 2007. Elle se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux anciennes allocations du minimum vieillesse, notamment à l'ASV.

2. Données estimées.

Champ : données au 31 décembre.

Source : Drees.

Prestations de protection sociale en 2008

en millions d'euros

	2008	08/07 en %
Maladie	162 703	3,4
dont régimes assurantiels	139 109	3,2
Invalidité et accidents du travail	38 561	3,8
dont régimes assurantiels	16 334	2,7
Vieillesse-survie	261 100	4,8
dont régimes assurantiels	243 033	5,1
Famille	51 061	2,6
dont régimes assurantiels	35 297	3,6
Emploi	33 044	- 2,1
dont régimes assurantiels	22 773	- 0,6
Logement	15 450	7,5
dont régimes d'intervention publique	11 308	7,5
Pauvreté-exclusion sociale	8 495	- 0,6
dont régimes d'intervention publique	6 398	- 2,2
Total des prestations sociales	570 415	3,7
dont régimes assurantiels	460 689	4,1

Sources : Drees ; Insee.